

Bilan simplifié de la section DIVISION ROSI pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	7072	7072
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	11160	12492
actif financier	0	0	0	0	Résultat	1307	-1331
					Total(1)	19539	18232
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	19539		19539	18232	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	19539	0	19539	18232	total(1+2+3+4+5)	19539	18232

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	4529	3737	Produits d'exploitation(1)	5818	2405
achats	0	32	Cotisations	2233	2405
autres charges externes	0	0	Subventions	3585	0
autres services extérieurs	1501	533	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3028	3171			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	18	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	4529	3737	total(1+2+3+4)	5836	2405
Solde créditeur:Excedent	1307		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Orange Division IMTW

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 19 539 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 1 307 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant.

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 0 salarié

Bilan des ressources de la section DIVISION ROSI pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	2 233,09 €
Reversement de cotisations.....	2 794,84 €
Subventions reçues.....	3 585,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	18,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	3 041,25 €